



PRÉVENTION

## Mieux consommer pour produire moins de déchets

**L'acte d'achat peut être particulièrement générateur de déchets. Suremballages, portions individuelles, jetables, emballages non recyclables, .... Autant de produits qui viennent « grossir » nos poubelles.**

Pourtant par leurs choix, les consommateurs ont un vrai pouvoir sur les commerçants et les fabricants qui peuvent, face à une demande grandissante, proposer des produits moins générateurs de déchets.

### Quelques choix qui font la différence

#### Moins d'emballages superflus

Privilégiez les formats familiaux notamment pour les produits peu périssables (thé, café, riz, pâtes, ...) et les produits frais ou achetés en vrac, plutôt que les portions individuelles ou les mini-doses. Une fois déballés, pensez à conserver les produits dans des boîtes étanches, ou congeler rapidement les produits périssables.

#### Réutilisez vos emballages.

A la boulangerie, au marché, ramenez vos emballages afin qu'ils soient réutilisés par les commerçants lors de votre nouvel achat.

#### Des produits concentrés.

Une lessive concentrée générera moins d'emballages et sera plus facile à transporter.

#### Des produits à usage permanent, rechargeables.

Les lingettes de nettoyage ménager, les mouchoirs, rasoirs et vaisselles jetables génèrent beaucoup de déchets et coûtent cher.

#### Moins de piles.

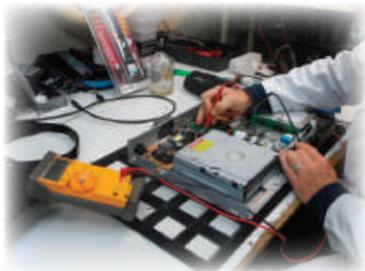
Privilégiez les appareils électriques qui se branchent sur secteur, c'est 3 000 fois moins cher que d'acheter des piles jetables pour faire fonctionner ce même objet, ou pensez aux piles rechargeables.

#### Occasion, seconde vie.

Vide greniers, friperies, sites de petites annonces, ventes des associations, ..., autant de possibilité d'acheter un produit d'occasion et de prolonger sa durée de vie.

#### Réparer au lieu de jeter.

Depuis 2015, le label Répar'Acteurs édite un annuaire en ligne qui répertorie les artisans bretons spécialisés dans la réparation d'objets du quotidien. [www.crma.bzh/annuaire-reparateurs](http://www.crma.bzh/annuaire-reparateurs)



DEMANDONS À ...



**Yoann SAGET,**  
Gérant de « L'Île au Vrac »,  
magasin de vente en vrac  
à Montauban de Bretagne.

### Pourquoi avoir décidé d'ouvrir un magasin de vente en vrac ?

En fait, je suis sensible aux problèmes liés aux déchets depuis que je suis jeune. À l'école, je faisais des articles sur ce thème et j'avais d'ailleurs gagné un concours, il y a quelques années, organisé par le SMICTOM sur le tri et le recyclage.

La surconsommation et le suremballage m'interpellent.

De plus, c'est une consommation différente quand on choisit des produits en vrac sans oublier l'aspect financier car un produit bio vendu en vrac sera moins cher qu'un produit bio acheté emballé.

### Expliquez-nous les principes et fonctionnement de votre enseigne ?

C'est un magasin de produits vendus en vrac. Les produits sont principalement locaux. Il y a en effet beaucoup de produits fabriqués sur notre territoire sans le savoir. Les clients peuvent venir avec leurs contenants au magasin (sacs papiers, bocaux, ..) ou les acheter sur place (sacs en coton ou bocaux).

Les clients pourront trouver des produits frais, épicerie, café, thé, produits d'entretien ...

### Quels sont vos futurs projets ?

Nous espérons avoir des distributeurs de confitures, et de produits d'hygiène ainsi qu'un distributeur de lait de ferme, et développer les produits de la mer en vrac (crustacés, poissons, traiteur).

## LA LETTRE DU

# TRIER RÉDUIRE INNOVER



Le SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine est le Syndicat qui collecte et traite les déchets des 100 505 habitants de 64 communes des départements d'Ille et Vilaine, du Morbihan et des Côtes d'Armor.

**SMICTOM**  
CENTRE ILLE & VILAINE OUEST

[www.smictom-centreouest35.fr](http://www.smictom-centreouest35.fr)

N° 12 - Juin 2018

## Un budget serré qui passe par une amélioration du tri

Les élus du SMICTOM Centre Ouest viennent de valider les comptes administratifs 2017. Il en ressort, fonctionnement et investissement cumulés un déficit de 280 000€ alors que nos investissements sont au plus bas. Nous devons faire face à une très forte augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), elle passe de 280 700€ en 2016 à 712 800€ en 2017, mais aussi à la baisse des coûts de certaines matières recyclées, la ferraille notamment, et des aides toujours en recul. Fort heureusement, nous avons depuis très longtemps pris en compte les investissements et le fonctionnement des 9 déchèteries de notre territoire. Elles représentent 21,6% de nos dépenses et sont déjà intégrées dans le calcul de la Redevance Incitative.

Nous devons, encore mieux gérer nos déchets, à commencer par le verre. Il se recycle à 100%. Pourtant, nous en retrouvons une grande quantité dans les ordures ménagères. 352 colonnes à verre sont mises à disposition dans vos communes. Il y en a forcément une proche de chez vous.

Nous soulignons dans la dernière lettre du tri la nécessité de moderniser nos déchèteries pour répondre à l'augmentation de la fréquentation, améliorer la qualité du tri et mieux valoriser les déchets. La déchèterie de PORCARO sera la deuxième, après BRETEIL, à entrer dans cette nouvelle ère pour offrir toujours plus de services.

Les élus et le personnel du SMICTOM Centre-Ouest, une équipe à votre écoute et à votre service pour vous accompagner dans l'optimisation de la gestion de vos déchets.

Philippe CHEVREL

Président du SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine

### INFORMER

## Faites de la place dans vos placards, triez vos vêtements, chaussures, accessoires et autres linges de maison



Déposez vos textiles, linge de maison, tissus, accessoires, maroquinerie et chaussures usés, troués, en bon état, démodés ou trop petits dans les conteneurs **LE RELAIS** ou apportez-les à des associations locales.

Même vos collants filés ou vos chaussettes dépareillées **se recyclent**.

Seule exigence : les textiles doivent être propres, secs et emballés dans des sacs bien fermés. Pensez également à lier les paires (chaussures, tailleurs, maillots deux pièces, etc.).

Vos dons sont ensuite, soit vendus sur le marché de l'occasion, soit transformés en chiffons, en isolants, en nouveaux vêtements ou en matière première.

Rappelons-le, le produit des ventes des vêtements de seconde main permet de financer les actions du Relais dans des emplois d'insertion.

Pour trouver le conteneur le plus proche [www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr)



# Eureka Emplois Services donne une seconde vie aux vélos, outils de bricolage, matériels d'entretien des espaces verts et du jardin

Née d'un partenariat avec le SMICTOM Centre Ouest, Eureka Emplois Services développe une nouvelle activité qui prend tout son sens dans l'activité d'ateliers de mécanique de l'association et dans la politique de prévention des déchets du SMICTOM Centre Ouest.

## Explications sur ce partenariat

**Un constat...** Beaucoup de matériels encore utilisables étaient jetés dans les caissons de l'ancienne déchèterie de Montfort sur Meu. L'association Eureka Emplois Services a alors sollicité le SMICTOM Centre Ouest propriétaire de la déchèterie, pour les récupérer en vue de leur démantèlement ou réparation.

**Ce partenariat s'est développé** sur le Centre d'Apport Volontaire de Breteil puis à la déchèterie de Le Verger.

Les usagers peuvent y déposer vélos, outils de bricolage et autres matériels d'entretien d'espaces verts et de jardins. Les vélos sont remis en état et proposés à la vente à des prix très compétitifs, sous la marque déposée par l'association, « Le Cycloïen, le vélo citoyen », dans les ateliers de l'association situés ZA La Nouette à Breteil.



### « Cycloïen » : 1<sup>er</sup> prix régional de l'Innovation 2017

Le 21 novembre dernier, Eurêka Emplois Services a participé au Village des Solutions, organisé à Saint-Malo par COORACE Bretagne, dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et Solidaire. L'association a présenté son action innovante le « **CYCLOÏEN, le vélo citoyen** » et a remporté le **1<sup>er</sup> Prix REGIONAL de l'INNOVATION 2017**.

**Un bel encouragement !**  
**Pour voir la vidéo**

<https://youtu.be/qs3Nkgmn7mM>



## En pratique

**Quel matériel :** vélos, tondeuses, cisailles, coupes-branches, tailles-bordures, faucilles, faux, petits outils à main, sécateurs, pelles, pioches, râteaux, fourches, ponceuses, perceuses, clés, tournevis, marteaux, ...

**Où déposer :** Dans le local réemploi des sites de :

- Centre d'Apport Volontaire de Breteil, PA de la Nouette rue Galilée 35160 BRETEIL

- Déchèterie de Le Verger, Les 3 Jours 35160 LE VERGER

Aux jours et horaires d'ouverture des déchèteries

**Pour tout renseignement,**  
**ASSOCIATION EURÊKA EMPLOIS SERVICES**  
Tél : 06 79 92 57 88 • <http://www.eureka-emplois-services.org/>

## Focus sur la collecte : pas de personnalisation de vos bacs !



Rappelons-le, les bacs verts et jaunes, mis à votre disposition, restent la propriété du SMICTOM Centre Ouest.

Ainsi en cas d'échange, les bacs repris par les services du SMICTOM seront ensuite remis en circulation auprès d'un autre foyer.

Veuillez à ne pas personnaliser vos bacs au moyen d'autocollants et autres signes distinctifs.

Merci de les nettoyer également régulièrement.

## Redevance Incitative : Prélèvement automatique



L'adhésion au paiement par prélèvement n'est plus possible pour le règlement des redevances

de 2018. Si vous n'avez pas déjà opté pour ce mode de paiement et que vous souhaitez payer votre redevance 2019 et celles des années suivantes par le prélèvement en 3 échéances (avril/juin/octobre), vous pouvez télécharger les documents utiles sur notre site internet, rubrique « redevance incitative ». Vous avez jusqu'au mois de décembre 2018 pour nous retourner ces documents. Seuls les usagers destinataires de la redevance (propriétaires) peuvent choisir ce moyen de paiement.

## Le coût de gestion de vos déchets

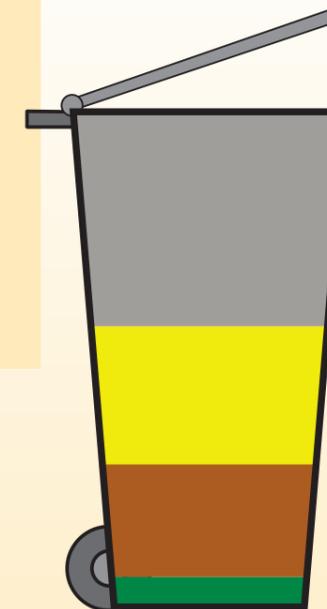
Chaque foyer résidant, de façon permanente ou secondaire, sur le territoire du SMICTOM Centre Ouest, s'acquitte d'une Redevance Incitative, basée sur le forfait de levées de son bac vert et le volume de celui-ci, et éventuellement des levées supplémentaires.

Rappelons-le, la Redevance Incitative permet de couvrir la totalité des charges du Syndicat (équipements, collecte des bacs verts et jaunes, collecte des colonnes à verre, fonctionnement des déchèteries, traitement des déchets, ...).

## Zoom sur les dépenses et les recettes de fonctionnement du SMICTOM Centre-Ouest\*

### Les dépenses de fonctionnement

Répartition par nature des dépenses de fonctionnement en 2017 :



**53,6% BACS ORDURES MÉNAGÈRES**

Collecte des bacs verts, traitement des déchets non recyclables, traitement des lixiviats

**22,9 % BACS JAUNES**

Collecte des bacs jaunes et des colonnes à papier en déchèteries, tri des emballages et papiers recyclables

**21,6 % DECHÈTERIES**

Fonctionnement des 9 déchèteries, traitement des déchets issus des déchèteries

**1,9 % COLONNES À VERRE**

Collecte des colonnes à verre

### Les recettes de fonctionnement

Répartition par nature des recettes de fonctionnement en 2017 :

**75,8% REDEVANCE INCITATIVE**

Contribution des usagers

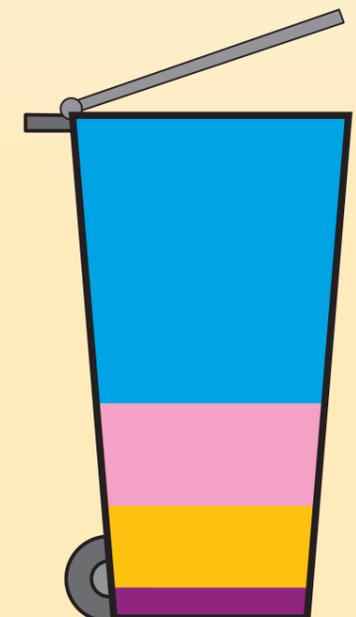
**13,5 % SOUTIENS FINANCIERS**

Subventions Eco-Organismes

**9,2 % VENTE DE PRODUITS**

Vente ferrailles et batteries déchèteries, vente emballages et papiers recyclables

**1,5 % DIVERS**



\* chiffres extraits du Compte Administratif 2017